

Séance ordinaire du bureau territorial du 13 décembre 2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération n°2016_12_13_316

Avenant n°6 au marché n°2011-138 relatif à la mission de conception et réalisation d'un ouvrage de collecte pneumatique des déchets ménagers

L'an deux mille seize, le 13 décembre à 18h30, les membres du bureau de l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre se sont réunis à l'Hôtel de ville de Vitry-sur-Seine, en séance plénière ouverte par son président, Monsieur Michel Leprêtre, sur convocation individuelle en date 7 décembre 2016

Fonction	Nom	Présents	Excusés	Représentés
Président	Michel LEPRETRE	X		
1 ^{ère} vice-présidente	Stéphanie DAUMIN	X		
2 ^{ème} vice-présidente	Hélène DE COMMARMOND		X	
3 ^{ème} vice-président	Richard DELL'AGNOLA	X		
4 ^{ème} vice-présidente	Anne-Marie GILGER-TRIGON		X	
5 ^{ème} vice-président	Jean-Luc LAURENT		X	Michel Leprêtre
6 ^{ème} vice-président	Jean-Marie VILAIN		X	
7 ^{ème} vice-présidente	Christine JANODET	X		
8 ^{ème} vice-président	Clément DECROUY		X	
9 ^{ème} vice-président	Eric MEHLHORN	X		
10 ^{ème} vice-président	Romain MARCHAND		X	
11 ^{ème} vice-président	Pascal NOURY	X		
12 ^{ème} vice-président	Alexandre BOYER		X	
13 ^{ème} vice-présidente	Cécile VEYRUNES-LEGRAIN	X		
14 ^{ème} vice-président	Patrick DAUDET	X		
15 ^{ème} vice-président	Elie YEBOUET	X		
16 ^{ème} vice-président	Patrice DIGUET	X		
17 ^{ème} vice-président	Alain VEDERE		X	Raymond Charresson
18 ^{ème} vice-président	Sakina HAMID		X	
1 ^{ère} conseillère supplémenteaire	Christine RODIER		X	
2 ^{ème} conseillère supplémenteaire	Françoise BAUD	X		
3 ^{ème} conseiller supplémenteaire	Eric GRILLON	X		
4 ^{ème} conseiller supplémenteaire	Richard DOMPS	X		
5 ^{ème} conseiller supplémenteaire	Robin REDA	X		
6 ^{ème} conseiller supplémenteaire	Raymond CHARRESSON	X		

Nombre de conseillers en exercice composant le bureau territorial : 25

Présents	Absents	Représentés	Nombre de votants
15	8	2	17

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L5211-9 et L5211-10 et L5219-2 et suivants ;

Vu le décret n°2015-1665 du 11 décembre 2015 relatif à la métropole du Grand Paris et fixant le périmètre de l'établissement public territorial T12 dont le siège est à Vitry sur Seine ;

Vu le code des marchés publics ;

Vu la délibération n° 16.02.16 – 20 du conseil territorial portant délégations de pouvoir du conseil territorial au bureau et au Président ;

Vu le marché n°2011-138 «Conception et réalisation d'un ouvrage de collecte pneumatique des déchets ménagers, notifié le 20 juillet 2011 au groupement SITA IDF (devenu Suez RV Ile-de-France) / ROS ROCA pour un montant initial de 26 022 026.81 € HT (tranche ferme + tranche conditionnelle);

Vu l'exposé des motifs rappelant le besoin d'augmenter le montant du marché ;

Vu l'avis favorable de la commission d'appel d'offres en date du 28 novembre 2016 ;

Après en avoir délibéré, le bureau territorial, à l'unanimité :

Approuve le projet d'avenant n°6 portant sur :

- La modification des DPGF des phases 4 et 5 en raison de la modification de 2 points de collecte dans le secteur du 8 mai 1945 et la ZAC Rouget de Lisle ;
- L'ajout de prix nouveaux à la DPGF de la phase 3 relatifs aux prestations complémentaires réalisées par le groupement SUEZ RV Ile-de-France – Ros Roca pour assurer le transfert de compétences au nouvel exploitant du système (Europe Service Maintenance) ;
- L'ajout de prix nouveaux aux DPGF des phases 3 et 5 pour l'adaptation des travaux de pose du réseau sous la RD5 aux contraintes techniques imposées par l'arrivée du tramway ;
- Les travaux supplémentaires générés par l'exécution des travaux de pose du réseau sur la rive Est de la RD5 (phase 3), les travaux supplémentaires induits par les aléas de chantier lors des travaux de pose du réseau dans les secteurs 8 mai 1945 et ZAC Rouget de Lisle (phase 5 et phase 4) ;
- Les nouvelles clauses du Code de l'Environnement introduites par le décret n° 2011-1241 du 5 octobre 2011 et le bordereau des prix unitaires associés ;

Autorise le Président, à signer l'avenant n°6 au marché n°2011-138 «Conception et réalisation d'un ouvrage de collecte pneumatique des déchets ménagers », avec le groupement Suez RV Ile-de-France / ROS ROCA, pour un montant de 1 384 419.04 € HT (1 661 302.85 € TTC).

Charge le Président ou toute personne habilitée par lui, d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution des présentes.

Fait à Vitry-sur-Seine, le 14 décembre 2016,
Extrait certifié conforme,
Le Président, Michel Leprêtre

Le président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte. Celui-ci peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou sa publication.

Décision certifiée exécutoire

Transmise en sous-préfecture le :

Publiée dans le prochain recueil des actes administratifs de l'Établissement Public Territorial 12 Grand-Orly Val-de-Bièvre Seine-Amont

Par délégation, Antoine VALBON
Directeur Général des Services